

Les rameurs se testent en salle



L'événement a attiré les curieux, puisqu'il se déroulait à côté de magasins Décathlon.

L'aviron bas-normand s'est offert un joli coup de projecteur en organisant le deuxième championnat régional d'aviron en salle, samedi 10 décembre, au sein du village Oxyrane, accolé au Décathlon de Mondeville.

Avec 200 participants – un nombre beaucoup plus élevé que l'année dernière – et beaucoup de curieux, la manifestation a constitué un beau succès populaire pour la Société Nautique Caen Calvados : "On est très contents", souligne son président, Daniel Transon, satisfait de la mobilisation des clubs mais aussi des entreprises (il y avait un challenge inter-entreprises) et des universitaires. Majoritairement représenté, Caen a logiquement empoché le plus grand nombre de récompenses. Sans surprise, la meilleure performance du jour est venue de Camille Leclerc, vainqueur chez les seniors femmes. "J'avais beaucoup de mal au début sur ergo, je faisais un blocage psychologique, explique la jeune femme. C'est totalement différent de l'aviron, notamment parce qu'on n'a aucune sensation de vitesse. Mais c'est une partie de la sélection pour l'équipe de France, donc je n'avais d'autre choix que de m'y mettre. À l'arrivée, j'ai amélioré mon temps de douze secondes par rapport à l'année dernière." En bouclant l'équivalent des 2 000 mètres en 7'13", elle réalise le troisième chrono français parmi les moins de 23 ans. Léa Chatel, "dans le top 10 français chez les cadettes" d'après son entraîneur Matthieu Chapron, et le junior Romuald Thomas se sont également distingués dans les rangs caennais. Un Manchois a néanmoins volé la vedette aux locaux, dans la catégorie seniors. Yoann Bocage, licencié à Carteret, a devancé une ribambelle de Caennais en 6'30". Les Cherbourgeois François Schiefer et Thibault Tomazo ont également cartonné chez les cadets. Cette compétition, imposée par la Fédération sur des supports habituellement réservés à l'entraînement, a permis aux concourants d'évaluer leur condition physique en pleine préparation hivernale... Maintenant classés, les rameurs devront attendre le mois de mars, synonyme de reprise.

